

Résolution sur le Sri Lanka

2009/2527(RSP) - 05/02/2009

L'Assemblée a tenu un débat, conformément à l'article 115 du Règlement (débat sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit), sur le Sri Lanka.

Le débat a été suivi du vote d'une proposition de résolution.